



(Haute-Vienne)
Code Postal : 87300

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le : 11 avril à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT BONNET DE BELLAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude BOULLE – Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 04 avril 2024

PRESENTS : M. BOULLE Jean-Claude

M. NORMAND Alain - MME PEYRET-MOREAU Bénédicte

M. DECHATRE Joël – M. JOLY Pascal

MME JAUSOIN Béatrice - MME PORTOLAN Jocelyne

MME CHAPUT Martine – M. LEPINE Christian

ABSENTS EXCUSES : M. CHAPPET Ginette – Donne pouvoir à M. BOULLE Jean-Claude
M. HERGARTY Thomas

SECRETAIRE : Mme JAUSOIN Béatrice

Le maire propose une inscription à l'ordre du jour : SIDEPA – modification des statuts
Avis favorable à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

- Fixation du taux des taxes foncières (bâti et non bâti) et taxe d'habitation : décide de ne pas augmenter les taux, adopté à l'unanimité
 - Taxe foncière (bâti) 37,81 %
 - Taxe foncière (non bâti) 65,46 %
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,92 %

- Vote des budgets 2024
 - Budget principal** : adopté à l'unanimité
La section de fonctionnement s'équilibre à 681 095 €.
La section d'investissement s'équilibre à 428 723 €.

 - Budget assainissement** : adopté à l'unanimité
La section d'exploitation s'équilibre à 54 658 €.
La section d'investissement s'équilibre à 20 565 €.

- Participation aux frais de séjours des enfants domiciliés sur la commune :
 - Séjours linguistiques : 45 €/enfant
 - Séjours en Centre de vacances agréé : 3,60 €/jour
Adopté à l'unanimité

Syndicat Energies Haute-Vienne : renouvellement achat groupé d'énergies

Le maire rappelle que par délibération en date du 04 mars 2019, la commune a adhéré au groupement de commandes pour l'achat d'énergies (électricité) pour favoriser des économies et obtenir de meilleurs prix. Le SEHV renouvelle la procédure d'achat pour la période 2026-2028.

Adopté à l'unanimité

Echange de terrains Pont St Martin : Proposition de Mme Ariane CHAUVEAU d'échanger une parcelle de terrain dont elle est propriétaire derrière la Chapelle contre une petite partie du terrain municipal situé devant cette dernière et qui jouxte son propre terrain.

Adopté à l'unanimité.

Chapelle du Pont St Martin : demande de subvention

L'installation électrique de la Chapelle réalisée il y a 50 ans ne répond plus aux normes actuelles, le coût des travaux s'élève à 4 300 € environ, il est proposé au conseil de solliciter une subvention de 50 % auprès de conseil départemental. Adopté à l'unanimité.

Emprunt : autorisation de souscription d'un prêt bonifié par le Département auprès de la Caisse d'Epargne (6 000 € à 2,10 %) – Adopté à l'unanimité

SIDEPA : modification des statuts – Adhésion de la commune de VAULRY

Adopté à l'unanimité

Informations du Maire au Conseil Municipal :

- Personnel : création poste ATSEM
Suite à la réussite de Manon CHADEBECH au concours d'ATSEM, elle sera stagiaire au 1^{er} septembre 2024.
- Garages communaux : mise en sécurité
Suite au vol du camion, mise en place d'une télé-surveillance avec la société VERISURE à compter du 29 mars 2024.
- Place de l'Etape : dégradation de clôtures
Lecture d'un courrier de M. et Mme RATIER qui font part de dégradations qu'ils subissent avec le stationnement des camions. Le maire propose au conseil d'étudier les moyens de protection qui pourraient être mis en œuvre.
Avis favorable à l'unanimité.
- Restaurant l'Etape : les restaurateurs vont subir encore un manque à gagner avec à la mise en place de la déviation pendant 15 jours. La DDT indique au Maire qu'il n'y avait pas d'indemnisation possible.
- Ordures ménagères implantation de points d'apport volontaire
Dans le cadre de la réforme de la collecte des ordures ménagères,, la communauté de communes a rencontré le maire pour lui proposer l'implantation de quatre points d'apport volontaire sur la commune.
Ceux-ci se trouveront aux emplacements suivants :
 - Eco-point existant route de Mézières
 - Eco-point existant au Pont Saint Martin
 - Eco-point à créer à l'angle de la rue des Cerisiers et du chemin de Grandou
 - Eco-point à créer à Chateauneuf sur un terrain communal en bordure du CD26

- Camion benne RENAULT : livraison en début de semaine prochaine.
- Incivilités : il est constaté que des déchets jonchent les fossés des routes d'une part, que dans le bourg il a été nécessaire de poser des panonceaux pour faire respecter la propreté des lieux, d'autre part.
- Logement bâtiment de l'épicerie : Bénédicte PEYRET MOREAU informe du problème d'humidité dans la salle de bain, M. et Mme DUMONT souhaiteraient un rendez-vous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 12 avril deux-mil vingt-quatre à zéro heure et trente minutes.